

par le député de Maisonneuve-Rosemont (M. Deschatelets), je dirai que je n'ai jamais vu un parti politique canadien prendre officiellement position à ce sujet. Tous les partis consentent à satisfaire tous les groupes pour obtenir des votes.

Je suis heureux de cette heure où nous pouvons vraiment parler selon nos convictions. A mon sens, et je parle seulement en mon nom et à titre de député, j'estime que cette campagne s'intègre dans une grande campagne générale pour offrir au peuple canadien quelque chose pour rien. On porte les Canadiens à croire qu'il est possible de tirer un avantage national de ces jeux de hasard.

Je sais que les objets et les intentions du député de Vancouver-Kingsway (M. Browne) qui a présenté le présent bill, sont tout à fait honnêtes. Comme il l'a dit, il a présenté ce bill afin qu'il soit plus facile de prélever des fonds pour les hôpitaux canadiens. Toutefois, je suis persuadé que nous sommes en présence d'un aspect seulement d'une campagne d'ensemble qu'on fait au Canada depuis bien des années afin de convaincre les Canadiens qu'ils peuvent véritablement obtenir quelque chose pour rien.

L'honorable député se plaint de ce que des montants élevés d'argent sont exportés en dehors du Canada parce que des Canadiens achètent des billets de loterie pour les hôpitaux ou pour d'autres organisations de jeux de l'étranger. Si c'est vrai, et je crois que l'honorable député a un peu raison de parler ainsi, c'est un discrédit pour notre société et pour les organismes chargés de faire respecter la loi. A cet égard, je parle surtout du ministère des Postes. Cependant, malgré toutes les campagnes menées par la plupart des journaux du pays...

M. Brunsten: J'invoque le Règlement, monsieur le président; l'honorable député a jeté du discrédit sur le ministère des Postes. J'estime qu'il devrait expliquer sa pensée.

M. Regier: Je ne crois pas que vous admettiez qu'il y ait matière à invoquer le Règlement, monsieur l'Orateur. Comme membre de cette Chambre, j'estime avoir le droit de dire ce que je veux au sujet du ministère des Postes. Tant que je ne prête pas d'intentions douteuses au député, je crois que j'exerce tout simplement mes droits.

Comme je l'ai déjà dit, je suis tout à fait prêt à supposer que l'honorable député a présenté ce bill en toute honnêteté et de bonne foi, mais je voudrais lui poser la question suivante: si nous n'arrivons pas à maîtriser maintenant les instincts de jeu des Canadiens, comment, grands dieux, pouvons-nous espérer que la loi arrive à maîtriser ces instincts si on trouve dans la loi même le

principe fondamental dont il est question maintenant? Malgré toutes les données statistiques qu'il nous a fournies, j'ose prédire que les combinards qui exercent illégalement leur métier dans ce domaine se multiplieraient comme des mouches si nous permettions une telle activité.

J'ai déjà dit que j'étais opposé à toute extension des jeux de hasard organisés en fonction des courses de chevaux. Ces loteries pour les hôpitaux qu'on voudrait organiser sont fondées sur les courses de chevaux; j'ai bien des raisons de m'opposer à ce qu'on multiplie les occasions de parier sur les chevaux. Si nous acceptons le bill à l'étude, j'estime que nous donnerions une plus grande importance au sport des courses de chevaux, si vous aimez appeler cela un sport; mais pour ma part j'ai souvent dit que c'est une combine. Cette mesure que nous étudions est très importante et met en cause nos principes fondamentaux. Si les Canadiens n'acceptent pas l'esprit des lois adoptées par le passé, il se peut fort bien que nous, législateurs, ayons trop visé à obtenir des votes, et que nous n'ayons pas su prendre nos responsabilités envers le public.

Je sais que l'honorable député de Vancouver-Kingsway (M. Browne), après ce qu'il a dit, obtiendra beaucoup plus de votes que je ne saurais jamais espérer en obtenir dans ma propre circonscription après les paroles que je viens de prononcer. Toutefois, je me permets d'exhorter les députés à prendre leurs responsabilités comme dirigeants de notre nation. Ils ne devraient pas être de simples «politiciens» uniquement en quête de votes.

(Texte)

M. L.-J. Pigeon (Joliette-L'Assomption-Montcalm): Monsieur le président, ayant eu l'honneur de présenter un bill un peu semblable en principe, il me fait plaisir de dire à la Chambre que j'appuie, sans réserve, le projet de loi proposé par l'honorable député de Vancouver-Kingsway (M. Browne).

Tout le monde sait que le journal *La Presse* a fait une enquête, et la population de la province de Québec, en très grande majorité, appuierait un amendement à cet effet au Code pénal, de même que les unions ouvrières, dont les syndicats catholiques et nationaux de Joliette qui seraient en faveur d'une loterie fédérale.

On pourrait s'inspirer de l'expérience des autres pays pour élaborer cette loi. Je souhaite sincèrement que le projet de loi de l'honorable député soit adopté, et je proposerais même comme premier prix: M. Coyne. C'est là qu'on verrait s'il est vraiment populaire; mais j'aurais peur que le premier sweepstake soit un fiasco si l'on offrait M. Coyne en prix.